



La quinzaine du pneu



« COLLECTE PNEUS USAGERS »

Rapportez vos vieux pneus

Sans jantes

VEHICULES LEGERS ET 2 ROUES

UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS

**Du LUNDI 6 Novembre au
SAMEDI 18 Novembre 2017**

4 PNEUS MAXIMUM PAR FOYER.

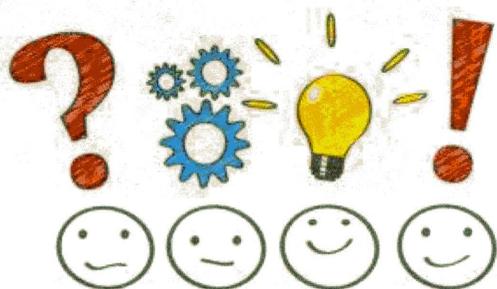
**Dans toutes les déchèteries
du SYMSEM.**

Aux heures habituelles d'ouverture.



L'Écho du SYMSEM

Automne/Hiver 2017



Doit-on laver les emballages avant de les jeter dans le sac de tri ?

Non, c'est inutile. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés.

Pourquoi ne doit-on pas mettre les emballages triés les uns dans les autres ?

La bouteille de lait dans le paquet de céréales par exemple ? Cela gêne le travail en centre de tri où les emballages doivent être séparés par matériaux pour être recyclés. Les emballages doivent être déposés **EN VRAC**.

Déchèteries : pourquoi y déposer ses déchets électriques et électroniques (DEEE) ?

Pour protéger l'environnement
Pour économiser nos ressources naturelles
Pour favoriser la prévention et l'emploi en France.

Certains déchets sont(très) dangereux pour la santé et l'environnement.

Piles, batteries, huiles de fritures et de vidange, radiographie, peintures, colles, vernis, herbicides, pesticides, gels déboucheurs... **Sont à rapporter en déchèterie.**

Trier, c'est préserver nos ressources naturelles

Trier, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre

Trier, c'est économiser de l'énergie

Trier, c'est aussi soutenir l'économie et l'emploi localement

Une question ?

Un doute ?

Contactez-nous :

Au SYMSEM

03 26 70 79 28